

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01568

Numéro SIREN : 843 890 765

Nom ou dénomination : ROMANE PATRIMOINE

Ce dépôt a été enregistré le 12/10/2023 sous le numéro de dépôt B2023/012141

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SASU ROMANE PATRIMOINE** Néant *

Adresse de l'entreprise **32 AVENUE JEAN MARTOURET 42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON**

Numéro SIRET* **8 4 3 8 9 0 7 6 5 0 0 0 1 2**

Durée de l'exercice en nombre de mois* **12** Durée de l'exercice précédent* **12**

				Exercice N clos le 31/12/2022	
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial*	010	012		
	Autres*	014	016		
	Immobilisations corporelles*	028	030		
	Immobilisations financières* (1)	040	042	2 103 769	2 103 769
	Total I (5)	044	048	2 103 769	2 103 769
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés*	068	070		
	Autres* (3)	072	074	842 740	842 740
	Valeurs mobilières de placement	080	082	55 980	55 980
Disponibilités	084	086	262 364	262 364	
Charges constatées d'avance *	092	094			
	Total II	096	098	1 161 085	1 161 085
	Total général (I + II)	110	112	3 264 854	3 264 854

				Exercice N NET 1	
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120		2 600 000	
	Écarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		29 402	
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131		232 461	
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		33 754	
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
		Total I	142		2 895 618
	Provisions pour risques et charges	Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166		6 023	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)	169	362 000	363 211	
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		369 235	
	Total général (I + II + III)	180		3 264 854	



RENOVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	362 000
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	786 185	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	52 800

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <u>SASU ROMANE PATRIMOINE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31/12/2022			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209	210		
	Production vendue	} biens	et livraisons	215	214		
			} services*	intracommunautaires	217	218	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)			222		
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production			224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230	1	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	1	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
Variation de stocks (marchandises)*					236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					240		
Autres charges externes* :		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	16 101	
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243		
Rémunérations du personnel*					250	4 000	
Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	18 766	
Dotations aux amortissements*					254		
Dotations aux provisions					256		
Autres charges	} dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*			259			
		} dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260		
Total des charges d'exploitation (II)				264	38 932		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(38 930)		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280	23 627	
	Produits exceptionnels			(IV)	290	52 800	
	Charges financières			(V)	294	3 742	
	Charges exceptionnelles	} dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			347		
			} dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)			348	
Impôts sur les bénéfices*				(VII)	306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	33 754		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	33 754	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324			
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	6 336	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D))		249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU (44. octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991	Investissements outre-mer	344			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44. sepdecies)	993			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44. sexdecies)	992					
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	350	52 800
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990		
Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649			
			Déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	354	12 709	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :			356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	372	12 709	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU ROMANE PATRIMOINE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 3 264 854 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 33 754 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/02/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Règles et méthodes comptables

Methodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	1 741 769	362 000		2 103 769
Total	1 741 769	362 000		2 103 769
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				2 103 769

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que l capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI LES IRIS 42160 ANDREZIEUX BOUTHEON	5 000	12 556	99,99	12 556
SAS DC IMMO 42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON	1 262 000	110 076	100,00	110 076
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS EFFICIMO 42160 ANDREZIEUX BOUTHEON	131 281	-146 816	49,00	-52 933
SASU OPTISSIMMO 42160 ANDREZIEUX BOUTHEON	10 000	678 142	30,00	33 794

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 266 999	1 266 999			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	828 970	828 970			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 842 741 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	839 121	842 741	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	842 741	842 741	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 600 000,00 euros décomposé en 260 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 369 235 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 024	6 024		
Dettes fiscales et sociales	2 390	1 211		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	362 000	362 000		
Produits constatés d'avance				
Total	369 235	369 235		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	362 000			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 17 060 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	4 200
Total	4 200

ROMANE PATRIMOINE
Société par actions simplifiée
au capital de 2 600 000 euros
Siège social : 32 avenue Jean Martouret, 42160 ANDREZIEUX BOUTHEON
843 890 765 RCS ST ETIENNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 33 754,05 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 33 754,05 euros
A la réserve légale 1 687,70 euros

Le solde soit..... 32 066,35 euros
En totalité au compte "autres réserves"

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 : Néant
Exercice clos le 31 décembre 2021 : 330 000,00 euros, soit 1,27 euros par titre

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Denis COLOMB

